



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°18 DU SAMEDI 16/12/2023

Réunion du 11 décembre 2023

- Responsable C.A. : Tonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Léo DUSSUD - Yann DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Désignations Seniors : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Désignations critères : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Responsable Observation et Validateur rapport Nord / Sud : MARY Cédric - 06 17 32 72 03

INFO IMPORTANTE AUX ARBITRES

Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

Pensez à prendre en photo la composition des équipes, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.

INFO AUX CLUBS

Pour joindre un arbitre :

- Aller sur le site du District de la Loire de Football
- Onglet « ARBITRAGE »
- Prendre « Documents arbitres »
- Choisir : listing arbitre Loire 2023 – 2024....réactualisé au 10/11/23

Suite aux FIA d'octobre et novembre, 43 nouveaux arbitres ont foulé les pelouses ligériennes, pour leur 1er match, chacun accompagné par un arbitre confirmé.

INDISPONIBILITES

- M. BEN MOSBA Jamel : du 17 au 28 février
- M. PARISEL Fabrice : du 5 décembre au 7 janvier
- M. PALEAU Morgan : du 1^{er} au 7 janvier
- M. BEN SADDIK Rachid : les 27 au 28 janvier

INFO ARBITRES

En cette période hivernale, afin d'éviter de vous déplacer pour rien, il est nécessaire de faire la démarche auprès des clubs pour la bonne tenue des rencontres, afin de savoir si celles-ci sont maintenues ou l'inversion de celles-ci.

COURRIERS REÇUS

- M. TAGAND Fabrice : certificat médical, prompt rétablissement
- M. PARISEL Fabrice : certificat médical, prompt rétablissement

INFOS

Lors de la clôture de la tablette, une ligne anomalie peut apparaître
Ce match requiert la saisie des règlements locaux.
Il faut descendre en bas à droite dans l'onglet « infos » et mettre RAS dans la case, puis valider.

JUSTIFICATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ARBITRES DU 09/09/23 ET DU 11/11/23

A tous les arbitres absents aux Assemblées Générales du 9 septembre et du 11 novembre : ils doivent obligatoirement compléter le lien ci-dessous pour justifier de leur absence, **même si vous avez envoyé un mail au District**. Faute de quoi, la CDA appliquera les sanctions décrites dans son règlement intérieur.

<https://forms.gle/KZiC8T5MggGy8ZVH8>

JUSTIFICATION STAGE DES ASSISTANTS DU 17/11/23

A tous les arbitres assistants absents au rassemblement du 17 novembre 2023 : ils doivent obligatoirement compléter le lien ci-dessous pour justifier de leur absence, **même si vous avez envoyé un mail au District**. Faute de quoi, la CDA appliquera les sanctions décrites dans son règlement intérieur.

<https://forms.gle/xunrLZaCEzcpSfsR8>

JUSTIFICATION STAGE DES ARBITRES FUTSAL DU 09/10/23

A tous les arbitres futsal absents au rassemblement du 9 octobre : ils doivent obligatoirement compléter le lien ci-dessous pour justifier de leur absence, **même si vous avez envoyé un mail au District**. Faute de quoi, la CDA appliquera les sanctions décrites dans son règlement intérieur.

<https://forms.gle/YPD6Uj37ixotPP479>

INFORMATIONS DU CDTA

- Consulter la liste des observateurs ainsi que l'affectation des groupes d'arbitres dans votre Portail Des Officiels (PDO) > Onglet "Documents"

- Rappel sur l'utilisation du carton blanc : l'exclusion temporaire ne peut être signifiée au même joueur qu'une seule fois durant le match. Un carton blanc ne pourra pas être adressé après un carton jaune.

- Il est impératif de consulter vos désignations sur votre Portail Des Officiels (PDO) : <https://officiels.fff.fr>. L'application "Officiels" (iOS & Android) reste une option de consultation.

- Le document "Directives Saison 2023-2024" est téléchargeable dans la rubrique "DOCUMENTS ARBITRES".

- Les observateurs accompagnant les nouveaux arbitres stagiaires doivent remplir un rapport d'accompagnement disponible sur PDO > Documents > District. **A noter : sans rédaction du rapport d'accompagnement du nouvel arbitre, l'action sera comptabilisée comme nulle.**

Pour consulter l'ensemble des règlements des compétitions du District, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/statuts-et-reglements/>

- **Rappel disciplinaire** : lorsqu'un arbitre adresse un second avertissement à un joueur au cours de la rencontre, un rapport disciplinaire écrit est attendu par l'arbitre.

- Ligne téléphonique du CDTA : 07.63.17.10.40

NOTES AUX ARBITRES

- **LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.**

- Pour toutes rencontres, les joueurs et arbitres, porteurs de lunettes, doivent impérativement être munis de lunettes adaptées sous peine de ne pas jouer la rencontre.

- Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : delegation-roanne@loire.fff.fr) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera OBLIGATOIREMENT le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à TOUS LES ARBITRES, sans exception, centraux ou assistants.